

**Association Intercommunale
Scolaire de l'Esplanade
(AISE)
Conseil Intercommunal**

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL
DE L'AISE DU MERCREDI 19 MAI 2021
FORUM DES PRALIES, ROUTE DE COINSINS 5, 1267 VICH**

Monsieur Antoine Nicolas, Président, ouvre la séance à 20h00, salue l'assemblée et remercie les membres pour leur présence. Il remercie la Commune de Vich pour son accueil et annonce que la séance est enregistrée.

L'ordre du jour suivant est accepté à l'unanimité.

Ordre du jour de la séance :

1. Appel.
2. Approbation du procès-verbal du 28 avril 2021.
3. Communications du bureau.
4. Communications du Comité de Direction.
5. **Préavis N°06/2021** - Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur les nouveaux statuts de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade (AISE).
6. **Préavis N°07/2021** - Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur le Règlement Interne des Loyers.
7. Divers et propositions individuelles.

Point 1 Appel : 26 présents, 3 excusés et 1 absent.

Le quorum est atteint, la séance peut avoir lieu.

Point 2 Pièce 136 Approbation du procès-verbal du 28 avril 2021

Mme Anne Stiefel souhaite modifier en page N°5 la conclusion de la pièce N°132 comme suit : D'accepter le financement de ces achats tel que présenté dans le préavis N°04/2021.

Cette modification enregistrée, le procès-verbal est accepté à la majorité moins une abstention.

Point 3 Communications du bureau
Pas de communication.

Point 4 Communications du Comité de Direction
Pas de communication.

Point 5

Préavis N°06/2021 - Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur les nouveaux statuts de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade (AISE).

Pièce 137 Rapport du Comité de Direction chargé de l'étude du préavis N°06/2021
Le CoDir demande au Conseil Intercommunal d'accepter le préavis N°06/2021 tel que présenté.

Pièce 139 Lecture du rapport de la Commission de révision du règlement du Conseil Intercommunal et des statuts sur le préavis N°06/2021 par Monsieur Nicolas Beck
qui recommande aux membres du Conseil Intercommunal d'accepter le préavis N°06/2021 tel que présenté.

Pièce 140 Lecture du rapport de la Commission de gestion et des finances sur le préavis N°06/2021 par Madame Manuela Forster Bell
qui recommande aux membres du Conseil Intercommunal d'accepter le préavis N°06/2021 tel que présenté.

Discussions et remarques :

La parole n'est pas demandée.

Le Président passe au vote du préavis :

Conclusion

- Vu le présent préavis du CoDir N°06/2021,
- Ouï les conclusions du rapport de la Commission du règlement du Conseil Intercommunal et des statuts,
- Ouï les conclusions du rapport de la Commission de gestion et des finances,
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.

Le Conseil Intercommunal décide à l'unanimité :

- D'approuver les nouveaux statuts de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade.

Point 6

Préavis N°07/2021 - Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur le Règlement Interne des Loyers.

Pièce 141 Rapport du Comité de Direction chargé de l'étude du préavis N°07/2021
Le CoDir demande au Conseil Intercommunal d'accepter le préavis N°07/2021 tel que présenté.

Pièce 143 Lecture du rapport de la Commission ad 'hoc pour le règlement des bâtiments & des loyers sur le préavis N°07/2021 par Monsieur Stéphane Gabriel
qui recommande aux membres du Conseil Intercommunal d'accepter le préavis N°07/2021 tel que présenté.

Pièce 144 Lecture du rapport de la Commission de gestion et des finances sur le préavis N°07/2021 par Madame Manuela Bell
qui recommande aux membres du Conseil Intercommunal d'accepter le préavis N°07/2021 tel que présenté.

Discussions et remarques :

Madame Karin Pasche demande une explication sur la différence des sommes en page 4 (augmentation de CHF 760'000.00). Elle demande pour quelle raison la location du restaurant ne se retrouve pas dans les chiffres.

Madame Claudine Vanat-Gachet explique que la surface du restaurant scolaire est incluse dans la surface totale du bâtiment de la « maison jaune ». L'augmentation de CHF 760'000.00 est expliquée par le fait que tous les locaux utilisés par l'école seront à présent pris en compte ainsi qu'un amortissement à 100%.

Le Président passe au vote du préavis :

Conclusion

- Vu le présent préavis du CoDir N°07/2021,
- Ouï les conclusions du rapport de la Commission ad 'hoc pour le règlement des bâtiments & des loyers,
- Ouï les conclusions du rapport de la Commission de gestion et des finances,
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.

Le Conseil Intercommunal décide à l'unanimité :

- D'approuver le Règlement Interne des Loyers de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade.

Point 7

Divers et propositions individuelles

Monsieur Michel Peytregnet félicite les membres du Comité de Direction, le Président du Conseil Intercommunal, Monsieur Antoine Nicolas ainsi que les membres du Conseil Intercommunal et la secrétaire qui fêtera cette année ses 10 ans au service de l'AISE.

Madame Claudine Vanat-Gachet remercie tous les membres du Conseil Intercommunal d'avoir accepté les préavis présentés ce jour à l'unanimité. Toutes les Communes recevront un préavis type afin de valider les statuts au sein de chaque Commune.

La séance est levée à 20h23.

Le Président :

Antoine Nicolas



La Secrétaire :

Vanessa Wicht